

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MARS 2014

-=-=-

Le Conseil Municipal de Beauvois en Cambrésis s'est réuni en Mairie le vendredi 14 mars 2014 à 18h.00 sous la présidence de Gérard DEVAUX, Maire de la commune.

En présence de : Jean-Michel COUTURIER, Alain DEPREUX, Jean-Marc HUTIN, Jean-Marie BACQUET, Claudine CASIEZ, Didier JACQUEMIN, Frédéric GOVIN (hormis pour les 4 premières questions), Jacky SAKALOWSKI, Jean-Luc COUTEAU, Paulette DESJARDINS, Michel RZEPKA, Yannick HERBET.

Absents excusés : Roland LEDUC (procuration à Frédéric GOVIN), Martine DEFRUIT

Absentes : Paméla LECHIFFLARD, Dominique DEPREUX, Michel LEGOEUL

-=-=-

En premier lieu, le Conseil Municipal accepte le compte rendu de la réunion du 13 février 2014 après que Mr le Maire ait renseigné Yannick HERBET sur le taux d'intérêt (1,70 %) applicable à l'emprunt relais de 50 000 €.

1) Demande d'exonération de la taxe sur le foncier bâti

Comme évoqué lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, Mr le Maire a été destinataire d'une demande d'exonération de la taxe sur le foncier bâti au titre de l'article 1383-OB du Code Général des Impôts qui concerne les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet, par le propriétaire, de dépenses en faveur des économies d'énergie et du développement durable mentionnées à l'article 200 quater du même code.

L'exonération, applicable pour une durée de 5 ans à compter de l'année suivant celle du paiement des dépenses concernées, peut être de 50 % ou de 100 % de la cotisation communale de la TFB et doit être décidée par délibération prise avant le 1^{er} octobre pour application au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Jean-Michel COUTURIER précise que le PIG instauré dans le cadre du PLH pourrait permettre l'augmentation de ce type de demandes.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité cette exonération à hauteur de 50 % de la cotisation de la Taxe sur le Foncier Bâti.

2) Attribution de cadeaux aux membres du personnel admis à la retraite

Depuis de très nombreuses années, la commune accorde des cadeaux aux membres du personnel communal partant en retraite.

La Trésorerie de Caudry vient de rejeter un mandat de paiement d'un de ces cadeaux attribués fin 2013 s'appuyant à la fois sur une réponse du Ministère de l'intérieur assimilant ce type de cadeaux à des cadeaux de fin d'année nécessitant une décision de l'assemblée délibérante, et sur la position de la Chambre Régionale des Comptes de Haute-Normandie qualifiant ces cadeaux de rémunération accessoire dont l'octroi est conditionné à l'adoption d'une délibération.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'officialiser, par une délibération, l'attribution de ces cadeaux de départ en retraite.

Adopté à l'unanimité.

3) Remplacement d'un camion-benne utilisé par les services techniques municipaux

Ce véhicule, qui faisait l'objet d'une visite d'entretien courant, a été conservé par le garagiste qui a constaté un risque de rupture imminente de l'essieu arrière.

Pour le remplacer, Mr le Maire a reçu une proposition du Garage Ford de Caudry portant sur un camion benne Transit 2.2 HDI avec cabine 3 places datant de mai 2011 pour 31 000 kms, équipé d'un attelage, moyennant 15 400 € HT (prix neuf 37 000 € HT) ; un règlement en 3 échéances est envisageable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acheter ce véhicule.

4) Ouverture de crédits en Investissement

Mr le Maire précise que dans l'attente du vote du Budget Primitif 2014, retardé en raison du renouvellement des Conseils Municipaux, il importe d'ouvrir des crédits en investissement afin de permettre le règlement de certaines dépenses telles l'aménagement des trottoirs et du parking de la rue J. Lebas, le remplacement de la porte arrière de la crèche halte-garderie et l'achat d'un véhicule pour les services techniques municipaux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise cette ouverture de crédits sachant que ceux-ci devront être repris au Budget Primitif 2014.

5) Bilan provisoire des activités périscolaires

EFFECTIFS

| PERIODE | MATERNELLE | PRIMAIRE | TOTAL |
|--------------------------|------------|----------|-------|
| 3/09/2013 au 18/10/2013 | 30 | 30 | 60 |
| 4/11/2013 au 20/12/2013 | 28 | 26 | 54 |
| 6/01/2014 au 21/02/2014 | 34 | 65 | 99 |
| 10/03/2014 au 18/04/2014 | 50 | 94 | 144 |

ACTIVITES PROPOSEES (3 à 4/jour en maternelle, 5 à 6/jour en primaire)

Maternelle : Eveil musical, informatique, jeux et création manuelle, lecture, marionnettes et expériences, expression corporelle

Primaire : Echecs, jeux de société en anglais, informatique, danse, jeux de société, activités manuelles, théâtre, zumba

ANIMATEURS

Maternelle : 6 personnes dont 2 membres du personnel communal (Anita DARRAS et Isabelle RODRIGUEZ), 2 animateurs du Centre Social l'Escale (Carole BOISSIER et Anne DECAUDIN), 2 intervenantes extérieures (Magalie REBUFFAT et Christine PEIREIRA)

Primaire : 11 personnes dont 5 enseignants (Christophe et Hélène PERONNE, Pierre DAVAIN, Valérie POSLUSZNY, Sylvie DUBUS), 2 animateurs du Centre Social l'Escale (Mathieu VITOUX et Anne-Lise SANTER) 2 intervenantes extérieures (Elise FLORIN et Christine PEIREIRA) , 2 bénévoles (Laurie LALLEMANT et HenriBOURDON)).

BILAN FINANCIER (situation fin de 3^{ème} période)

Recettes :

Acompte fond d'amorçage : 7 890,00 €(tiers de la dotation annuelle)
Participation des parents : 798,00 €

Dépenses

Matériel et fournitures : 436,26 €
Personnel * : 7 502,84 €

* hors personnel communal

Mr le Maire ajoute qu'en cas de nouvelle augmentation des effectifs pour la dernière période de l'année scolaire il faudra prévoir des activités supplémentaires.

6) Reversement de subvention au SIATUB

Sur proposition de Jean-Michel COUTURIER, le Conseil Municipal décide le reversement au SIATUB d'une subvention accordée par l'Etat dans le cadre de la DGD (Dotation Globale de Décentralisation) pour l'élaboration du PLU de Beauvois en Cambrésis.

7) Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2013

Ces documents, élaborés par la Trésorerie de Caudry et Mr le Maire, sont strictement identiques ; ils sont présentés comme suit :

- Budget annexe du lotissement Villa Family

| | Recettes | Dépenses | Résultat |
|----------------|------------|------------|--------------|
| Fonctionnement | 5 724,93 € | 5 082,89 € | + 642,04 € |
| Investissement | 0,00 € | 4 323,95 € | - 4 323,95 € |
| Budget global | 5 724,93 € | 9 406,84 € | - 3 681,91 € |

Le remboursement de l'emprunt contracté pour la viabilisation du lotissement et la subvention venant du budget principal (5 724,93 €) figurent à l'exercice 2013.

| | Résultat de clôture 2012 | Exercice 2013 | Résultat de clôture 2013 |
|----------------|--------------------------|---------------|--------------------------|
| Fonctionnement | - 5 724,93 € | + 642,04 € | - 5 082,89 € |
| Investissement | + 53 418,41 € | - 4 323,95 € | + 49 094,46 € |
| Budget global | + 47 693,48 € | - 3 681,91 € | + 44 011,57 € |

Les résultats de clôture seront affectés en totalité au Budget 2014 (excédent reporté de 49 094,46 € en Investissement, déficit reporté de 5 082,89 € en Fonctionnement).

- Budget annexe du lotissement Bernadette-Thérèse

| | Recettes | Dépenses | Résultat |
|----------------|---------------|-------------|----------------|
| Fonctionnement | 165 078,92 € | 26 731,33 € | + 138 347,59 € |
| Investissement | 0,00 € | 18 293,64 € | - 18 293,64 € |
| Budget global | 165 078 ,92 € | 45 024,97 € | + 120 053,95 € |

Là également, les sommes enregistrées correspondent au remboursement de l'emprunt contracté et à la subvention issue du budget principal (165 078,92 €).

- * Budget annexe du lotissement Bernadette-Thérèse

| | Résultat de clôture 2012 | Exercice 2013 | Résultat de clôture 2013 |
|----------------|--------------------------|----------------|--------------------------|
| Fonctionnement | - 120 452,60 € | + 138 347,59 € | + 17 894,99 € |
| Investissement | + 398,65 € | - 18 293,64 € | - 17 894,99 € |
| Budget global | - 120 053,95 € | + 120 053,95 € | 0,00 € |

L'excédent de fonctionnement sera affecté en totalité en investissement au Budget 2014 afin de couvrir le déficit.

- Budget principal

| | Recettes | Dépenses | Résultat |
|----------------|----------------|----------------|---------------|
| Fonctionnement | 2 151 301,85 € | 2 142 621,10 € | + 8 680,75 € |
| Investissement | 312 479,62 € | 233 967,66 € | + 78 511,96 € |
| Budget global | 2 463 781,47 € | 2 376 588,76 € | + 87 192,71 € |

Section d'investissement

Un excédent (78 511,96 €) a de nouveau été dégagé cette année (57 051,98 € en 2012).

Les dépenses principales concernent :

- les travaux en régie (10 672,67 €)
- des opérations d'ordre (45 574,92 € que l'on retrouve en recettes de fonctionnement)
- le remboursement de la dette (111 211,19 €)
- les opérations d'équipement (47 946,96 €) dont la plus importante (19 798,86 €) concerne l'aménagement de la salle de jeux de l'école maternelle

Les recettes ont progressé sensiblement (312 476,62 € contre 236 798,91 €) grâce au produit des ventes immobilières.

Le FCTVA (8 654,96 €), les taxes d'urbanisme (22 270,00 €) et une subvention du Conseil Général (6 779,00 €) constituent les autres ressources principales.

Section de fonctionnement

Se solde par un nouvel excédent de 8 680,75 €.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général : 458 173,55 € (501 052,85 € en 2012) soit 21,38 %
- charges de personnel : 856 219,87 € (868 949,18 € en 2012) soit 39,96 %
- opérations d'ordre : 177 979,92 € (110 000 € en 2012) soit 8,31 %
- charges de gestion courante : 565 826,38 € (248 473,56 € en 2012) soit 26,40 % en forte augmentation sous l'effet des subventions d'équilibre aux budgets annexes et des contributions aux organismes de regroupement (SIVOM de Carnières principalement)
- charges financières : 83 937,67 € (94 080,55 € en 2012) soit 3,92 %
- charges exceptionnelles : 483,71 € (2 204,04 € en 2012) soit 0,02 %

S'agissant des recettes :

- remboursement sur rémunérations du personnel : 64 877,20 € (53 205,80 € en 2012) soit 3,02 %
- opération d'ordre : 56 247,59 € (19 170,22 € en 2012) soit 2,61 %
- produits des services : 84 902,31 € (84 396,68 € en 2012) soit 3,95 %
- impôts et taxes : 1 280 324,57 € (1 006 817,91 € en 2012) soit 59,51 % en progression grâce à l'augmentation des taux d'imposition et à la récupération des taxes d'électricité
- dotations : 495 731,12 € (503 434,85 € en 2012) soit 23,04 %
- produits de gestion courante : 13 903,66 € (17 614,10 € en 2012) soit 0,80 %
- produits exceptionnels : 138 179,93 € (110 038,13 € en 2012) soit 6,42 %

* Budget principal

| | Résultat de clôture 2012 | Exercice 2013 | Résultat de clôture 2013 |
|----------------|-----------------------------|---------------|-----------------------------|
| Fonctionnement | 0,00 € * | + 8 680,75 € | + 8 680,75 € |
| Investissement | - 156 722,23 € | + 78 511,96 € | - 78 210,27 € |
| Budget global | - 156 722,23 € | + 87 192,71 € | - 69 529,52 € |

* Excédent de 68 815,91 € affecté en totalité à la section Investissement

Les restes à réaliser en Investissement s'élèvent à 59 305,00 € en recettes (aucune dépense n'a été reprise), à savoir 51 540,00 € de produits des ventes de biens (terrain rue de l'Avenir et ensemble immobilier de la rue Pasteur) et 7 765,00 € sous forme de subventions du Conseil Général du Nord (salle de jeux de l'école maternelle et équipement informatique de la bibliothèque).

Le déficit d'investissement est donc ramené à 18 905,27 € (78 210,27 € - 59 305,00 €) ; il sera couvert en partie par l'excédent de clôture de la section de fonctionnement (8 680,75 €).

Des précisions sont ensuite apportées sur les différents comptes budgétaires.

Suite à cet exposé, Frédéric GOVIN interroge Mr le Maire sur la fiscalité 2014.

Gérard DEVAUX rappelle que la Chambre Régionale des Comptes avait préconisé, dans un premier temps, une augmentation de 40 % (répartie en deux exercices) des produits fiscaux avant d'accepter une revalorisation de 15 % en 2013 assortie de mesures d'économie et de recettes complémentaires (solde de taxes d'électricité).

Selon lui, le futur Conseil Municipal n'aura pas à augmenter à nouveau en 2014 les taux communaux d'imposition.

Mr le Maire ayant quitté la salle, Jean-Michel COUTURIER soumet ces documents au vote des Conseillers Municipaux : 10 voix pour (dont 1 procuration) et 3 voix contre (Yannick HERBET, Didier JACQUEMIN, Jean-Luc COUTEAU) s'expriment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.00.

Gérard DEVAUX, qui présidait pour la dernière fois le Conseil Municipal de Beauvois en Cambrésis, prend la parole :

- Le Conseil Municipal s'est réuni à 220 reprises depuis 1977 dont 45 lors de la mandature qui s'achève.

- Il a une pensée pour les Conseillers Municipaux disparus
- Il remercie tous les Conseillers Municipaux qui se sont succédés à ses côtés ainsi que les services municipaux dont il souligne les compétences
- Affectivement, il se dit chagriné par les oppositions qui se sont manifestées depuis 2009 même s'il a apprécié la solidarité de la majorité des élus actuels
- Il rappelle que la commune a su se redresser après un certain déclin économique
- Il souhaite enfin que ses successeurs mettent autant de cœur et d'énergie que lui pour la réussite de Beauvois en Cambrésis